

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi douze février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux février 2024, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE donne procuration à Mme Armelle CHABIRAND
Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu' elle a acceptées.

21. Subvention pour le Semi-Marathon organisé par l'association Courses sur Routes Orvaltaises

Monsieur ANGOMARD rapporte :

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville d'Orvault soutient les activités d'intérêt général que sont le développement du sport amateur, qu'il soit de loisir ou de compétition, et la mise en œuvre d'actions concourant à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment les manifestations sportives.

A ce titre, la Ville soutient le semi-marathon organisé par l'ACRO. Cette 38ème édition sportive, qui mobilisera encore plus de deux cents bénévoles, draine un

large public. Cette course véhicule une image positive d'Orvault et concourt à la promotion de son territoire par son ampleur et son impact.

Cette manifestation aura lieu le dimanche 10 mars 2024.

Avec l'épreuve du semi-marathon, qualificative pour les championnats de France et avec le label régional, une course de 10 km est également proposée.

Le parcours, vallonné et réputé difficile, traverse les quartiers et le bourg d'Orvault, ainsi que sa campagne alentour. Les deux courses sont ouvertes à tous et elles réunissent autour de 2 500 coureurs, aussi bien des amateurs que des athlètes de haut niveau. Pour assurer le déplacement et le stationnement des participants, les organisateurs encourageront le covoiturage et les transports en commun gratuits le week-end.

Le soutien de la Ville à l'événement se matérialise par la mise à disposition gracieuse d'équipements, de mobiliers et matériels. La Ville mobilise également des moyens humains, notamment pour le déploiement du plan Vigipirate le long du parcours du semi-marathon et du 10km.

La Ville soutient enfin l'événement par l'attribution d'une subvention. Afin de permettre à l'ACRO d'engager les dépenses nécessaires à la tenue du semi-marathon 2024, il est proposé d'attribuer le montant de la subvention demandée pour l'édition 2024, soit 1 500 euros.

Cette subvention sera mandatée fin février 2024 sur le compte : **326 – 65748.**

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports, Coopération Internationale et Patrimoine Bâti et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Thierry BOUTIN ayant quitté la salle durant la présentation et les débats et n'ayant pas participé au vote :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1 500 euros, destinée au financement du semi-marathon d'Orvault organisé par l'ACRO.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 13 février 2024

Pour le Maire

Le Directeur général

Jean-François MAISONNEUVE

Le secrétaire de séance

Linda PAYET



Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 13 FEV. 2024

Et par publication le : 13 FEV. 2024

Conseil municipal du 12 février 2024

DCM2024S1N21 – Subvention pour le Semi-Marathon organisé par l'Association Courses sur Routes Orvaltaises

**ASSOCIATION DES COURSES SUR ROUTES ORVALTAISE - SEMI MARATHON
BUDGET REALISES ET BUDGET PREVISIONNEL 2024**

	DEPENSES					RECETTES				
	2020	2022	2023 (prévu)	2023 (réalisé)	2024 (prévu)	2020	2022	2023 (prévu)	2023 (réalisé)	2024 (prévu)
Récompenses participants	6 196 €	4 982 €	5 500 €	5 452 €	5 100 €	Subvention Ville	2 400 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Hébergement athlètes	1 005 €	1 558 €	2 500 €	970 €	1 000 €	Subvention CR	-	-	-	-
Déplacement athlètes	1 000 €	3 403 €	3 500 €	3 493 €	3 500 €	Subvention CG	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Frais animation sur site	3 043 €	920 €	1 200 €	920 €	950 €	Droits engagements	22 901 €	20 000 €	22 847 €	21 000 €
Engagement FFA (label, licences)	920 €	581 €	800 €	855 €	850 €	Sponso Unitam Sport	3 900 €	4 000 €	3 900 €	3 900 €
Assurance	197 €	1 312 €	1 300 €	1 345 €	1 400 €	Ligue Cancer	-	-	-	-
Programme officiels	600 €	1 270 €	1 800 €	2 191 €	2 000 €	Location toiles	-	-	-	-
Secouriste, sécurité	1 666 €	555 €	600 €	402 €	500 €					
Restauration	222 €	1 807 €	1 900 €	2 832 €	2 900 €					
Secrétariat	1 560 €	-	-	-	-					
Logistique, transport et site E. Leclerc	-	-	-	-	-					
Logistique retransmission	-	-	-	-	-					
Organisation	4 100 €	5 020 €	5 000 €	7 973 €	6 500 €					
Achat matériel	-	-	-	-	-					
Ecran géant	-	-	-	-	-					
Récompenses bénévoles	-	1 635 €	1 800 €	1 368 €	1 300 €					
Dotation SCOrvault (coupe vents) droits SCO	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €					
Excédent	4 630 €	5 656 €	-	-	-	Déficit	-	900 €	61 €	-
TOTAL	28 260 €	30 700 €	27 900 €	29 808 €	27 900 €		30 700 €	27 900 €	29 808 €	27 900 €

